

Constat de la grève dans les régies financières Arrêt partiel des activités

FBEM

Libreville/Gabon

Si le mot d'ordre de grève est plus ou moins suivi dans les administrations concernées, plusieurs agents présents à leurs postes, hier, ont laissé entendre qu'ils pourraient rejoindre, eux aussi, le mouvement dans les prochains jours.

ALORS que les deux regroupements syndicaux des régies financières et administrations assimilées (Intersyndicale et Fesyrefaa) ont décrété des grèves, lundi et mercredi derniers, une tournée dans leurs différentes administrations, hier matin, a permis de se rendre compte que l'activité y était partiellement perturbée. Chez certains, bien plus que chez d'autres.

À la direction générale des Impôts par exemple, l'on a constaté une faible présence des travailleurs à leurs postes. Plusieurs parmi les présents ont évoqué l'argument du service minimum. Au ministère du Budget, l'ambiance était beaucoup plus au travail. Les usagers allaient et venaient, « sans se rendre compte d'une quelconque perturbation. »



Photo : F.B.E.M

Des agents des régies financières au piquet de grève hier à Libreville.

Mais très vite, un groupe de travailleurs a tombé le masque : « Ici, les agents sont presque tous dans les bureaux, mais... personne n'est content. » Ils faisaient ainsi allusion aux primes qu'ils avaient perçues, le 10 novembre dernier, et dont le caractère jugé dérisoire semble les avoir à nouveau précipités dans la grève.

Et les agents de poursuivre : « Ce qui est sûr, c'est que ça va dégénérer si rien n'est fait pour arranger cela. Les gens vont de plus en plus se rendre au piquet de grève. » Il faut dire qu'au même moment, plusieurs de leurs collègues s'étaient massés à l'entrée du ministère du Budget, lieu du piquet de grève. Une pré-

sence plutôt massive qui pouvait laisser présager d'autres défections dans plusieurs autres administrations concernées par la grève. Au milieu de ces grévistes, ceux de la Fesyrefaa notamment, il se susurrait que des tractations avaient été entamées le matin-même entre leurs tutelles res-

pectives et les leaders syndicaux. Une bonne chose, dirait-on. Car, il faut rappeler qu'un arrêt d'activités dans ce secteur pourrait entraîner d'importantes pertes dans les caisses de l'Etat. L'on évoquait, par exemple, un manque à gagner d'un milliard de nos francs par jour, au plus fort de la grève de sep-

tembre dernier. Pour mémoire, l'Intersyndicale et la Fesyrefaa ont appelé à des grèves "illimitée" pour la première, et d'"avertissement de huit jours" pour la seconde. Motif officiel de l'Intersyndicale : "la non-mise en place d'une commission bipartite de suivi de la trêve sociale". Alors que pour la Fesyrefaa, c'est "la non-ouverture des négociations par le gouvernement" depuis la suspension de sa grève, le 12 octobre dernier. Si ces motifs sont plus ou moins avérés, il n'empêche que ces remous à répétition font paraître les agents des régies financières comme des enfants gâtés, aux yeux de l'opinion. Alors que la majorité des agents publics n'ont pas l'infinitésimal des avantages que leur concède l'État. Ceux-là s'appuient sur la crise financière que le pays traverse, et des difficultés qu'elle occasionne dans plusieurs autres secteurs d'activités. En attendant, l'on ne peut que souhaiter une résolution rapide de ce nouveau front social.

Enseignement supérieur/Coopération Infass-Université du Québec à Trois-Rivières Mise à jour des connaissances pour étudiants et enseignants



Le professeur Raymonde Gagnon échangeant avec les enseignants gabonais...



... et posant avec eux au terme de la formation.

JMN

Libreville/Gabon

DANS le cadre du partenariat entre l'Institut national de formation d'action sanitaire et sociale (Infass) et l'Université du Québec de Trois-Rivières, les étudiants en cycle Master et les enseignants de la filière pratique sage-femme,

viennent de bénéficier d'une formation de mise à jour de leurs connaissances dispensée par le Pr en pratique sages-femme, Raymonde Gagnon, venue expressément du Canada. Cette démarche répond à la réforme en cours, et vise, entre autres, à rehausser la qualité de la formation dans cet institut par des enseignants de haut niveau. Les étudiants ont ainsi

reçu, pendant quatre jours, des enseignements théoriques, suivis des évaluations pratiques sur la réanimation et les urgences obstétricales, notamment sur la prise en charge de la mère ou de l'enfant en cas de difficulté lors de l'accouchement. Un atelier sur l'identité professionnelle des sages-femmes et les soins respectueux aux femmes a complété les volets péda-

gogique et scientifique de cette formation. Laquelle va conférer aux étudiants, indépendamment de leur diplôme de Master, une certification de compétences spécifique en pratique sage-femme. « Je vais continuer à leur dispenser des cours en ligne à distance pour les rendre capables de tenir à jour leurs connaissances, consulter les données probables pour être informés des der-

nières avancées », a indiqué le Pr Gagnon. Les enseignants ont, pour leur part, bénéficié d'un renforcement disciplinaire qui leur a permis de réviser leurs connaissances sur la base d'une revue documentaire. Certains thèmes axés sur la problématique de la mortalité maternelle et infantile, ont également été abordés lors des échanges avec l'universitaire. A savoir : la pré-

éclampsie, les hémorragies prénatales, le suivi prénatal et postnatal et les soins à la mère. Toute chose qui leur permettra d'améliorer les cours qu'elles dispensent à l'Infass et l'action sur le terrain. Rappelons que ce partenariat offre l'opportunité aux enseignants de l'Infass d'aller poursuivre le cursus doctoral à l'Université canadienne.

Photo : Josiane Mbang Nguema

Photo : Josiane Mbang Nguema